

## CHAQUE VILLAGE AVAIT SON TRUBLION

Le 31 janvier 1868 deux gendarmes de Dampierre se rendent à cheval au domicile de Louise Delarlotte à Lavonsourt pour prendre note de sa déposition. Voici ce qu'ils apprendront ce jour-là.

« J'habite Lavonsourt avec mon mari, Emile Mariot, voyageur de commerce, depuis le 15 octobre dernier et le 31 décembre dernier je me trouvais chez Pierre Clerc, huissier au-dit lieu, quand mon mari, qui était absent depuis 5 semaines est rentré.

Ne me trouvant pas chez nous il est venu demander à Madame Clerc, femme de l'huissier, notre voisine, si elle ne m'avait pas vu. Elle lui a répondu : là voilà !, il était tellement ivre qu'il ne me voyait pas.

S'adressant à moi il me dit : « Viens t'en car j'ai à te parler ». Je l'ai suivi aussitôt lui disant qu'il n'avait sans doute pas grand-chose à me dire car un certain Jean Fieux l'avait rencontré en son pays et lui avait demandé qu'il n'avait pas de message pour moi et qu'il lui a répondu : « Non, je ne connais personne à Lavonsourt ».

Il a nié avoir dit cela.

Comme j'avais appris qu'il avait contracté des dettes et comme nous n'avions pas de contrat de mariage, pendant son absence j'avais cru prudent de transporter une partie de mes meubles chez Monsieur Clerc de peur qu'il les vende comme il m'en avait menacée. Quand il s'en est aperçu il m'a traitée de vache et de salope et que seule une putain pouvait agir de la sorte. Craignant qu'il ne me frappe je me suis réfugiée chez Monsieur Clerc mais il m'a poursuivie et m'a donné deux soufflets sur la figure.

Le 23 janvier quand il est revenu d'un voyage de 3 jours, la même scène a recommencé. Il a brisé une chaise et tout un panier de bouteilles vides. (*entre nous... un ivrogne ne brise jamais des bouteilles pleines*)

Ensuite il est monté dans la chambre et a piétiné mes deux chapeaux.

Quelques jours plus tard, toujours en état d'ivresse il a cassé le fourneau et encore une chaise. La scène a commencé à 9h du soir et s'est terminée vers minuit où je me suis sauvée pour aller me réfugier chez Monsieur Théodore Lucot mais il m'a rattrapée, m'a saisie à la gorge, j'ai crié. Madame Lucot m'a fait rentrer chez elle.

Finalement il est parti le 30 janvier, il devait passer chez ses parents à Conflandey avant de rejoindre Paris ».

Monsieur Clerc qui habite une partie de la même maison confirme que le soir, Emile Mariot est ivre et s'en prend à son épouse et la traite de putain, vache, chameau, coche. Sa boisson favorite est l'eau de vie. Il détruit ses meubles qu'il jette dans la cour commune. Il n'hésite pas à injurier l'huissier le traitant de cochon, de canaille, de receleur, ajoutant que Mme Clerc aussi était une putain.... Ces scènes ont, plus d'une fois, rassemblé la population devant leur domicile.

Auguste Clerc, négociant, dit avoir vu la vaisselle cassée au milieu de la cour. Il a entendu Mariot qui disait à l'huissier « Tu peux faire tes paquets et prendre la porte, tu n'es qu'un vaurien, un mandrin, une crapule, ta maison n'est qu'une voirie, tu n'es qu'un huissier de rien, un huissier de merde ! (*le mot de Cambrone était déjà en usage*)

Clémence Rimet femme Lucot dira que le 27 janvier vers 10 heures du soir, en entendant des cris de détresse elle a cru que c'était quelques voyageurs qui étaient tombés de la voiture, dite omnibus. Elle a vu Mariot qui trainait sa femme. Il lui a dit que s'il avait un pistolet il lui brûlerait la cervelle. Elle l'a engagé à se traire, quel malheur de parler ainsi !

Paul Cornibert, maire de Lavoncourt sera le dernier à être interrogé. Il dira que le sieur Mariot ne jouit d'aucune considération dans la localité, il est paresseux et ivrogne. Sa femme en revanche se conduit très bien, on n'a aucun reproche à lui faire.

Le procès-verbal rédigé, il sera adressé au procureur impérial à Gray.

Quant à Mariot, il a probablement été poursuivre sa vie dissolue à Paris et n'est plus revenu à Lavoncourt.